

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

**RÉUNION DES COMMISSIONS CLIMATIQUES AFRICAINES
EN MARGE DE LA COP27 DE LA CCNUCC**

**08 NOVEMBRE 2022
SHARM EL SHEIKH
RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE**

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Adopté par la réunion conjointe des Commissions Climat Africaines

La réunion,

RAPPELANT la décision de la Conférence de l'UA Assemblée/AU/Dec.640 (XXVIII) sur l'engagement de l'Afrique dans les négociations mondiales sur les changements climatiques à la CoP22 et les décisions ultérieures de la Conférence sur les changements climatiques, ainsi que les Commissions Climat Africaines qui ont été créées lors du Premier Sommet Africain de l'Action en faveur d'une co-émergence continentale, tenu à l'initiative de Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI le 16 novembre 2016 à Marrakech, Royaume du Maroc, en marge de la CoP22, pour être le fer de lance de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à savoir la Commission Climat des Etats Insulaires, présidée par S.E. le Président WAVEL RAMKALAWAN de la République des Seychelles ; la Commission Climat du Bassin du Congo, présidée par S.E. le Président DENIS SASSOU NGUESSO de la République du Congo ; et la Commission Climat pour la Région du Sahel, présidée par S.E. le Président Mohamed BAZOUM de la République du Niger ;

RAPPELANT le leadership de Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI et le soutien du Royaume du Maroc, Partenaire fondateur initial des trois Commissions, en vue de l'opérationnalisation des trois Commissions Climat Africaines.

RAPPELANT la décision de la 1079^{ème} session du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA, tenue en avril 2022, qui souligne l'importance de renforcer les synergies des Commissions Climat Africaines par la tenue de sessions conjointes des trois Commissions Climat Africaines.

SOULIGNANT (i) l'importance des services écosystémiques fournis par le Bassin du Congo et notamment dans la régulation de la température mondiale par la séquestration du carbone ; (ii) la vulnérabilité des États Insulaires Africains au changement climatique du fait de l'élévation du niveau des mers associée au réchauffement climatique et (iii) le rôle essentiel joué par les programmes visant à renforcer la résilience des régions du Sahara et du Sahel à la sécurité alimentaire ; l'adaptation au changement climatique et la sécurité climatique.

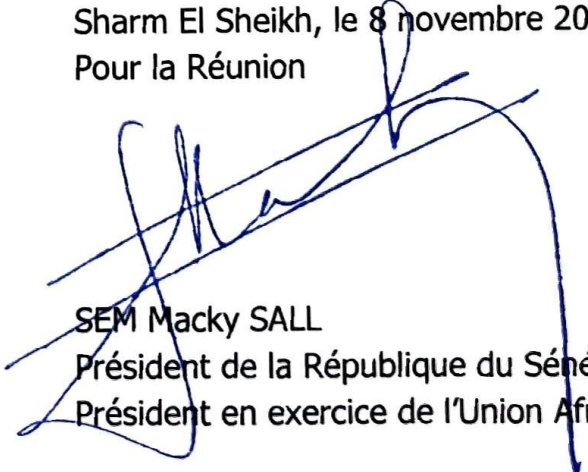
S'étant réuni le 8 novembre 2022 en marge de la CoP27 de la CCNUCC ;

1. **ENCOURAGE** les États membres et les partenaires de l'UA à continuer à soutenir et à faciliter le travail des Commissions Climat Africaines ;

2. **FÉLICITE** les efforts déployés par le Comité des Chefs d'État et de Gouvernement Africains sur le changement climatique (CAHOSCC) pour assurer le leadership politique, la coordination et l'orientation stratégique nécessaires à l'engagement sans faille du Continent en matière de Changement Climatique ;
3. **APPELLE** les pays développés à respecter les engagements financiers promis ; y compris la livraison des 100 milliards de dollars par an, les promesses financières de la CoP26, à promettre des ressources nouvelles et supplémentaires pour l'adaptation, les pertes et dommages, et à faire des progrès significatifs dans la fixation d'un nouvel objectif collectif quantifié ambitieux pour 2025, ainsi que la standardisation et la révision à la hausse du prix de la tonne de carbone en vue de permettre aux pays forestiers de financer leurs propres projets d'adaptation et de préservation de l'environnement, tout en envisageant un cadre financier de Transition Juste pour soutenir les pays en développement ;
4. **EXPRIME SON APPRECIATION** à leurs Excellences, les Chefs d'État et de Gouvernement qui coordonnent les Commissions Climat Africaines (La Commission Climat des Etats Insulaires, La Commission Climat du bassin du Congo et la Commission Climat pour la Région du Sahel) et les initiatives : L'Initiative pour l'Adaptation de l'Afrique (AAI) ; l'Initiative pour les Energies Renouvelables en Afrique (AREI) ; l'Initiative de la Grande Muraille Verte et l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) pour leur leadership engagé dans l'accélération de la mise en œuvre et le renforcement de ces initiatives ;
5. **SALUE ÉGALEMENT** le rôle essentiel joué par le Groupe Africain des Négociateurs (AGN), actuellement dirigé par la République de Zambie, pour préserver l'unité Africaine dans les négociations sur le changement climatique ;
6. **SOULIGNE L'IMPORTANT** d'une Position Africaine Commune sur le Changement Climatique et **RÉITÈRE** la nécessité de mobiliser un financement prévisible et durable pour le climat, ainsi que l'**IMPORTANT** d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie de l'UA sur le Changement Climatique et le Développement Résilient et le Plan d'Action (2022-2032) ;
7. **SOULIGNE L'IMPORTANT** du rôle de l'UA dans la coordination et le soutien de la mise en œuvre des programmes et **CONVIENT** de renforcer l'Unité Changement Climatique au sein de la Commission de l'Union Africaine afin de remplir cette fonction.

8. **CONVIENT EGALEMENT** de renforcer la configuration actuelle des trois Commissions Climat Africaines par le biais d'un mécanisme de coordination commun entre leur Présidence, à savoir le Congo, le Niger et les Seychelles, leur Partenaire fondateur, le Maroc, et l'Unité Changement Climatique au sein de la Commission de l'Union Africaine, afin de faire entendre de manière coordonnée la voix des États Africains Parties à la CCNUCC et des membres de l'Accord de Paris au sein desdites Commissions auprès des institutions financières internationales et des Donateurs.
9. **DEMANDE SOLENNELLEMENT** à la communauté internationale, en particulier aux Agences du système des Nations Unies et aux fondations philanthropiques, de soutenir pleinement la présente Déclaration en vue de favoriser les synergies et une forte collaboration entre les trois Commissions Climat Africaines et les autres mécanismes financiers internationaux dédiés à la lutte contre les effets néfastes du changement climatique et à la promotion du développement durable.
10. **EXHORTE** tous les bailleurs de fonds et les investisseurs privés à soutenir les trois Commissions Climat Africaines dans le financement des plans d'investissement climatique, des initiatives nationales et sous-régionales visant à concilier la lutte contre les effets néfastes du changement climatique avec le développement économique, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations.
11. **LANCE** l'appel solennel à l'instauration d'une décennie de l'afforestation qui obligerait l'humanité à inverser le cours actuel de destruction de nos forêts.
12. **DÉCIDE** de rester activement saisie de la question et d'œuvrer ensemble pour une cohésion et des échanges d'idées en matière de sciences et technologies dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, pour un développement économique durable des pays africains.

Sharm El Sheikh, le 8 novembre 2022
Pour la Réunion



SEM Macky SALL
Président de la République du Sénégal,
Président en exercice de l'Union Africaine